

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°18

REUNION du 15 et 19 Novembre 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. DELORME Bernard.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

PERMANENCE SPORTIVE DU WEEK-END :

Nous avons constaté de mauvaises procédures dans la gestion des informations liées à la permanence sportive qui nuisent considérablement au bon déroulement de nos compétitions.

Parmi les principales irrégularités, on peut noter entre autres, en cas d'arrêté municipal ou de forfait :

- Permanence sportive non avisée ;
- Différents acteurs non prévenus : clubs visiteurs, arbitres, délégués, accompagnateurs ;
- Des auteurs de courriels non identifiables, absence des noms, prénoms, fonctions, clubs) ;
- Des équipes, des arbitres et délégués qui se déplacent alors que les matchs sont annulés pour impraticabilité de terrain notifiée par arrêtés municipaux.
- Arrêtés municipaux non transmis ou transmis aux mauvais destinataires.

Le site du District édite chaque semaine les coordonnées du dirigeant du District qui assure la permanence sportive du week-end,

Vous y trouvez également le memo sur lequel sont identifiées les principales questions règlementaires notamment le texte de l'article 71 des règlements sportifs relatifs aux terrains impraticables, etc...

Seules les communications provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sont prises en compte conformément à l'article 6 des RS du District".

Vous voudrez bien transmettre à tous vos responsables d'équipes les procédures règlementaires à respecter.

RAPPEL FMI : Il est rappelé aux clubs qu'il appartient à l'arbitre de la rencontre de clôturer la FMI à la fin du match, par contre il incombe aux clubs recevant de transmettre la FMI via une connexion internet dans les plus brefs délais.

COURRIERS RECUS :

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable :

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable :

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME - Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE - Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable : Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Tour de cadrage le 27 janvier 2019. Le tirage au sort est prévu le jeudi 29 novembre à 18h00 au siège du District

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU - Tel : 06.49.14.50.00

COURRIER :

Mail de RPTS lu et noté. le club sera reversé en challenge.

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Toutes les rencontres du lundi 29 octobre 2018 sont reportées au 19/11/2018 même lieu même heure. Les clubs qui devaient recevoir doivent faire parvenir à la commission les arrêtés municipaux. Merci

CONSEIL DEPT. VALENCE / RCF07 le 19/11/2018

AME SPORT / FC EYRIEUX EMBROYE le 19/11/ 2018

AS VEORE MONTOISON / FLGG le 19/11/2018

CFE TOULAUD / RPTS le 19/11/2018

BOURG LES VAL. / ASPTT VALENCE le 23/11/2018

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE - Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celle-ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)

De plus, 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

Le tirage des matchs de COUPE Vétérans a été réalisé puis diffusé sur le site du District. Les matchs se joueront le 16/11/2018.

FUTSAL :

Responsable :

Stéphane MONTALBANO - Tel : 06.25.45.06.02



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 13

REUNION DU 20 NOVEMBRE 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

ACTION FEDERALE « FOOT DE CŒUR »

L'action fédérale « Foot de Cœur » en partenariat avec la banque alimentaire sera étendue à la pratique féminine.

Elle se déroulera sur le week-end des 1 et 2 décembre prochain.

Les modalités d'organisation et de participation sont en ligne sur le site du district et chaque club a reçu une information par mail ou SMS.

Merci de tous de votre engagement citoyen.

FUTSAL

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le trophée futsal Jean Pierre VAUX se déroulera le dimanche 20 janvier 2019 à Privas sur la journée sur un seul site. Merci au club de Centre Ardèche et à la ville de Privas de nous accueillir pour cette compétition.

Le matin, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 8.

L'après-midi, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 11.

Au terme du tournoi de l'après-midi, le gagnant sera qualifié pour la finale régionale.

Les engagements sont ouverts par mail sur la boîte : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les 10 premiers clubs inscrits seront retenus pour les tournois.

CHAMPIONNAT à 11

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

CHAMPIONNAT à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Match du 18/11, match Portes Hautes Cévennes contre Malissard reporté à une date ultérieure.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [compétitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)



PROCÈS-VERBAL N° 18

Réunion du 16/11/18

INFORMATIONS AUX CLUBS de U 7 à 19

Suite à l'annulation des matchs le samedi 17 novembre

Les rencontres sont reportées :

En U 7, U 9 soit le 24/11/18 ou le 8/12/18

Les clubs organisateurs devront nous prévenir de la date choisie.

En U 11 le 01/12/18.

En U 13 le 26/01/19.

Attention

Les clubs qui sont **en futsal** devront se mettre d'accord avec le club adverse pour une autre date et nous prévenir

En U 15 le 12/01/19.

En U 17 : la Commission des jeunes fixera les dates pour les quelques matchs qui étaient prévus le samedi 17/11/18.

En U 15 à 8 le 01/12/18.

En U 15 F le 15/12/18.

En U 18 F : Les équipes doivent se mettre d'accord pour trouver une date avant le 12/01/19.

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

VALLEE DU DOUX (futsal)

U 11 le 05/01/19

U 13 le 06/11/19

SAINT MARCEL LES VALENCE (futsal)
U 9, U 11 le 05-06/01/19

SAINT MARCEL LES VALENCE
U11, U 13 le 01/06/19
U 7, U 9 le 02/06/19

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Rappel

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences est effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10 h 30 pour les U 7, samedi à 14 h 00 pour les U 9
Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Fiches bilan reçues du 10/11/18

U 7 : Poules 1, 3, 7, 9, 12, 13, 17

U 9 :

Poules 1, 4, 5, 6, 9, 10, 12, 14, 15, 20, 21, 23, 24, 25

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu : Ent CREST AOUSTE, FC St RESTITUT, AS VERNOUX, FC ALIXAN, CO CHATEAUNEUF DU RHONE, SC CRUAS.

Calendrier:

La journée initialement prévue le Samedi 17 Novembre est reportée au Samedi 01 Décembre.

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.
Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14 h 00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs : Les feuilles de plateau seront scannées sous format pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

Feuilles de matchs manquantes du 10/11/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):

Promotion :

Poule D : PORTES VAL FC 1.

Espoirs :

Poule D : HERMITAGE FC 1.

Poule E : ST AGREVE SA 1.

Poule I : ANCONE US 1.

Poule K : ST DIDIER S/AUBENAS 1.

Bourgeois :

Poule B : ST ROMAIN DE SURIEU 2, RHODIA CLUB 3.

Poule C : VALLIS AUREA FOOT 5.

Poule H : CHATUZANGE GBT 3.

Poule I : EA MONTVENDRE 1.

Poule K: VEORE MONTTOISON 3.

Poule P : ST DIDIER S/AUBENAS 3.

Poule Q : RUOMS OL 2.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Rassemblements féminins :

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :

AS CORNAS

OLYMPIQUE VALENCE

MONTMEYRAN

GROUPEMENT ROUSSILLON

FC EYRIEUX EMBROYE,

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction :

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :

10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le responsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

Préparation 2ème Phase : Nous enregistrons dès maintenant les desiderata des clubs pour le déroulement de la 2ème phase de la saison qui débutera le 02 Février 2019. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le 14 Décembre 2018, par courrier à en-tête du club, ou mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

Prochain Rendez-vous U11 :

-Samedi 24 Novembre 2018.

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement :

3 U 11 seulement peuvent jouer en U 13.

Coupe U 13

Le 2^{ème} tour de coupe aura lieu le 01/12/18.

La 1^{ère} équipe nommée organise le plateau.

Heure officielle 14 h 30.

Pour tout changement d'horaire, le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule

Pour jouer le matin, vous devez obtenir l'accord de tous les clubs sinon le plateau reste à l'heure officielle 14 h 30.

Les 2 premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant le 19 janvier qui sera un tour de cadrage.

Avant chaque plateau effectuer l'épreuve de jonglage

Cette épreuve est obligatoire.

Les équipes qui ne font pas les jonglages ne peuvent pas participer au plateau.

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage , départ libre (sol ou à la main)

20 têtes .

Chaque joueur a droit à 2 essais.

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent.

Le total des 8 meilleurs est pris en compte pour chaque équipe.

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs ! les n° 1 ensemble , n° 2 ensemble

En cas d'égalité à la fin du plateau , l'équipe qui a le plus de jongles est déclarée vainqueur.

Attention

Les clubs organisateurs doivent télécharger les feuilles de matchs spécifiques coupe dans documents – documents compétitions ainsi que la feuille des résultats et les envoyer par courrier au District dès le lundi
Seules les feuilles de matchs en championnat sont scannées.

COUPE U13 - 2e TOUR - Samedi 1er Décembre à 14h30

| POULE 1 | POULE 2 | POULE 3 | POULE 4 |
|---------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| FOOT MONT PILAT 2 | BOULIEU LES ANNONAY 1 | AS ROIFFIEUX 1 | CLERIEUX ST-BARDOUX 1 |
| AS CHAVANAY 1 | AS DOLON 1 | FELINES ST-CYR 1 | VALLIS AUREA 1 |
| US DAVEZIEUX 1 | FC SALAISE 1 | FOOT MONT PILAT 1 | OL. RHODIA 1 |
| AS VILLEVOCANCE 1 | OL. RHODIA 2 | US CLONAS 2 VALLONS 1 | US DAVEZIEUX 3 |
| POULE 5 | POULE 6 | POULE 7 | POULE 8 |
| ST-ALBAN D'AY 1 | US DAVEZIEUX 2 | LARNAGE SERVES 2 | US CROIX DU FRAYSSE 1 |
| FC ANNONAY 1 | US VAL D'AY 1 | SARRAS ST VALLIER 1 | LARNAGE SERVES 1 |
| AS DOLON 2 | NORD DROME 1 | MOURS 1 | RC MAUVES 1 |
| VALLIS AUREA 2 | FC CHATELET 1 | FC HERMITAGE 1 | AS CORNAS 1 |
| POULE 9 | POULE 10 | POULE 11 | POULE 12 |
| FC PEAGEOIS 1 | BBRM 1 | AS GENISSIEUX 1 | ST-JEAN DE MUZOLS 1 |
| US MOURS 2 | FC CHABEUIL 2 | TOURNON-TAIN 1 | BOURG LES VALENCE 3 |
| CHATO9 ISERE 2 | AS ST-DONAT 1 | US MOURS 4 | OL. VALENCE 2 |
| BOURG LES VALENCE 2 | US MOURS 3 | ST-MARCEL LES VAL 1 | US MONTELIER 1 |
| POULE 13 | POULE 14 | POULE 15 | POULE 16 |
| SA ST-AGREVE 2 | CHATO9 SUR ISERE 1 | US MONTMEYRAN 1 | SC CRUAS 1 |
| US PONT LA ROCHE 1 | OL. VALENCE 1 | OL. VALENCE 3 | EYRIEUX EMBROYE 1 |
| VALLEE DU DOUX 1 | US BEAUMONTELEGER 1 | FC CHABEUIL 1 | RHÔNE CRUSSOL 3 |
| BOURG LES VALENCE 1 | AS VALENSOLLES 1 | VEORE MONTOISON 1 | CENTRE ARDECHE 2 |
| POULE 17 | POULE 18 | POULE 19 | POULE 20 |
| ES MALISSARD 1 | CREST-AOUSTE 1 | FC VALDAINE 1 | JS LIVRON 1 |
| RHÔNE CRUSSOL 1 | US MONTELMAR 1 | US ANCÔNE 1 | CHATO9 DU RHÔNE 1 |
| FC PORTES LES VAL 1 | FC VALENCE 1 | VALLEE JABRON 3 | EURRE 1 |
| TOURNON TAIN 2 | VALLEE JABRON 1 | DRÔME PROVENCE 1 | MELAS LE TEIL 1 |
| POULE 21 | POULE 22 | POULE 23 | |
| CHOMERAC 1 | ST-DIDIER SOUS AUBENAS | FC MONTELMAR 1 | |
| US BAS VIVARAIS 1 | AS BERG HELVIE 1 | US MONTELMAR 2 | |
| FC RHÔNE VALLEES 1 | HAUTES CEVENNES 1 | AS PIERRELATTE 2 | |
| FC MONTELMAR 2 | CENTRE ARDECHE 1 | FC 540 1 | |
| POULE 24 | POULE 25 | POULE 26 | |
| BOURG ST-ANDEOL 1 | OL. RUOMS 1 | AS LES VANS | |
| AS PIERRELATTE 1 | AS PIERRELATTE 3 | VALLON PONT D'ARC 1 | |
| FC MONTELMAR 3 | US BAS VIVARAIS 2 | OL. RUOMS 3 | |
| OL. RUOMS 2 | FC TRICASTIN 1 | AS SUD ARDECHE 1 | |

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Coupes QUINTIN et PESTRE

Le premier tour des coupes aura lieu le 01/12/18 (tour de cadrage).

Le tirage a été effectué par Nathalie PELIN responsable des championnats féminins séniors
Consultez footclubs ou le site du District.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 x 35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15 h 30.

Peuvent participer les U 15, U 14, U 13 et U 12.

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu 2 x 40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15 h 30.

Peuvent participer les U 18, U 17, U 16 et U 15.

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi.

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement

Conformément aux règlements en vigueur, aucune modifications de date de rencontres des 2 dernières journées ne sera accordée en D3, D4 1^{ère} phase.

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le 2^{ème} tour de la coupe VIVIER BOUDRIER aura lieu le 02/12/18.

Le tirage a été effectué par Claude BRESSON et Roselyne LAULAGNET.

Consultez footclubs ou le site du District.

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention :

Pour les matchs U 19 les clubs recevant doivent présenter obligatoirement 2 délégués.

Coupe GAMBARDELLA

Félicitations aux équipes de RHONE CRUSSOL et CREST AOUSTE pour leur qualification au 6^{ème} tour de coupe GAMBARDELLA. Les matchs auront lieu le 25 novembre.

Coupe Georges ETIENNE

Le 2^{ème} tour de la coupe Georges Etienne aura lieu le 25 novembre.

Consultez le site ou footclubs.

Le 20 janvier sera un tour de cadrage.

FUTSAL**Responsable :**

Philippe Aubert - Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 17

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 01 ET 02 DECEMBRE 2018

- D 2 MEYER David
- D 3 BENDJEDDA Akim

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes : U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations »

La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.

Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur

COURRIERS DES ARBITRES

- SEDDOUGUI Fouad : Problème d'annulation indisponibilités, lu et noté, problème résolu par nos soins.
- WEBER Stéphane : Reçu rapport de réserve technique, lu et noté.
- DIF Ouadeh : Disponibilité, reçu et noté.
- BOURA Yssoufi : Absence à une rencontre pour cause de blocage, lu et noté.
- LECAT Kévin : Changement d'adresse, lu et noté.
- NDIAYE Falou : Absence à une rencontre pour cause de blocage, lu et noté.
- BARBIER Jonathan : Reçu note de frais rencontre du 18/11/2018 D5, lu et noté, transmise au club Concerné.
- JUSTIN Alexis : Changement d'adresse, lu et noté.

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

Petite astuce pour ceux qui ont encore du mal à maîtriser la tablette (FMI)

Allez sur le site du District et cliquez sur la loupe en haut à droite et tapez « FMI » et entrée

Cliquez sur « 2 VIDEOS » puis cliquez sur la case verte de « **FMI nouveautés 3.4** »

Allez jusqu'à à la 24'55''

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

COURRIERS DES CLUBS

- AS Salaise : Demande d'arbitre seniors D3, lu et noté, nous mettrons tout en œuvre pour exaucer votre Demande.
- ES Treffle F : Demande d'arbitres seniors D5 et D6, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- US Vals les Bains : Demande de renseignement sur l'arbitrage, une réponse personnelle vous a été faite par le président de la CDA.
- Olympique Rhodia : Récusation d'arbitre, lu et noté.
- AS St Julien : Demande d'arbitre seniors D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- CO Châteauneuf du Rhône : Reçu réserve technique, lu et noté, transmise au CTDA M. VIALLET Roland.
- FC St Restitut : Reçu rapport, lu et noté.
- US Meysse : Reçu rapport, lu et noté.
- US Moursoise : Erreur sur attribution de carton jaune, lu et noté.
- FC Hermitage : Info sur le score de ce dimanche en coupe X. Bouvier, lu et noté.
- FC La Coucourde : demande de licence d'arbitre, lu et noté.

ERRATUM du PV n°16

C'est le SC Romans et non le FC Turquoise qui a demandé un arbitre pour sa rencontre seniors D5 du 25 novembre 2018, la demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

FORMATION DES ARBITRES CLASSÉS D 1 & D 2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 24 novembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8 h 15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...), du nécessaire de toilette ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques,
- Informations du Président de la CDA,
- Point technique (analyse vidéo...),
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.).

Liste des arbitres convoqués :

| | | |
|----------|----------------|------------|
| AARAB | MOUNIR | District 1 |
| BAZRI | MUSTAPHA FARID | District 1 |
| BONNEVAY | LUDOVIC | District 1 |
| DIF | OUADEH | District 1 |

| | | |
|---------------|-----------|------------|
| DOGAN | SEBASTIEN | District 1 |
| GRANGE | CEDRIC | District 1 |
| KERBOGHOSSIAN | PIERRE | District 1 |
| MEGHZILI | KARIM | District 1 |
| SALARD | KEVIN | District 1 |
| SEDDOUGUI | FOUAD | District 1 |
| TENA | FABIEN | District 1 |

| | | |
|----------------|------------|------------|
| BEGOT | JEROME | District 2 |
| CALATAYUD | RENAUD | District 2 |
| DAUX | JESSY | District 2 |
| DE JESUS SOUSA | JOSE | District 2 |
| DUSSAUD | GERALD | District 2 |
| GHEBBARI | NOURREDINE | District 2 |
| MEYER | DAVID | District 2 |
| MICHEL | SEBASTIEN | District 2 |
| MOURELON | RAPHAEL | District 2 |
| NOEL | THIERRY | District 2 |
| POLIZZI | MICHAEL | District 2 |
| SOUL | KHALED | District 2 |
| TARARE | SEBASTIEN | District 2 |
| VALES | SYLVAIN | District 2 |
| VIELZEUF | STEPHANE | District 2 |
| VIOUGEAS | VINCENT | District 2 |

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 5

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D5 aura lieu le vendredi 23 novembre 2018.

Rendez-vous à 19h00 au siège du District à GUILHERAND-GRANGES.

La réunion prendra fin à 22h00.

Se munir de votre matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette soirée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA,
- Intervention technique du CTDA,
- Parole aux arbitres.

Liste des arbitres convoqués

| | | |
|-------|--------|------------|
| AMARA | MOSHEN | District 5 |
|-------|--------|------------|

| | | |
|------------|-----------|------------|
| AURIC | FREDERIC | District 5 |
| BARBOSA | LAURENT | District 5 |
| BEATTIE | ELLIOT | District 5 |
| BOUHMADI | SAID | District 5 |
| BOURA | YSSOUFI | District 5 |
| CAMPELLO | MAXIME | District 5 |
| CHABBAT | MAURICE | District 5 |
| DJEDJE | YABRE | District 5 |
| GAILLARD | ENAEL | District 5 |
| HAFSOUNI | MAHER | District 5 |
| KHIATI | NACER | District 5 |
| MARLHIN | ALEXANDRE | District 5 |
| MORET | JAMES | District 5 |
| ORHAN | EMRE | District 5 |
| PERGE | DAVID | District 5 |
| SCIALACQUA | BRUNO | District 5 |
| TIRAS | LOKMAN | District 5 |
| VIALATTE | FRANCIS | District 5 |

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football. Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».

De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus

Jeunes

ALBERT Fanny
MOUSSIERE Tim
PROVO Kylian
ROUDIL Jean Bernard
ROUX Jason
RUIZ Josselin

Adultes

DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José Nivaldo
DOREE Bruno
FALAISE Mathias
NOEL Thierry
ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation

- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00) ;
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00) ;

- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00) ;
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00).
- Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.

Cet avis tient lieu de convocation.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT



Finances

RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE

Dans le cadre de la dématérialisation des documents, votre deuxième relevé de compte électronique de la saison 2018/2019 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS,

Demander un accès à FOOTCLUBS

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, le correspondant du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS.

Le correspondant Footclubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :

Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation*, cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur*.

Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions...licences,...selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur)

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à contacter le : 04 72 15 30 00 M. MARQUEZ Antonio, Responsable des problèmes techniques de FOOTCLUBS.

Relevé de compte électronique du 15 novembre 2018 disponible par FOOTCLUBS

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 15 novembre 2018, (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

Mode de paiement : par chèque

Nous rappelons **aux clubs débiteurs suivants** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour **le 6 décembre 2018 dernier délai**.

ANNONAY FC,
AUBENAS FC,
BOURG LES VALENCE FC,
SPORTING FUTSAL GOUBETOIS,
GROUPEMENT FOOT HERMITAGE TOURNONNAIS,
GROUPEMENT JEUNES US BAS VIVARAIS,
GROUPEMENT FEMININ PAYS ROUSSILLONNAIS,
INTER HAUTE HERBASSE,
LABEGUDE FC,
MAUVES RC,
MONTELIMAR JS,
ROMANS AS,
ST MARTIN DE VALAMAS US,

SPORTEVENTS 26 VALENCE,
AS FRANCO COMORIENNE DE VALENCE,
FOOTBALL CLUB MAHORAIS DROME ARDECHE,
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,
US DE VAL DE LIGNE,
BORUSSIA VALENCE FOOTBALL CLUB,
ACADEMIE DE FOOT DE YACOUB VALENCE,
VALENCE FC,
UNION SPORTIVE DE FOOT VALENTINOIS,
VALEN SOLLES AS
VENCE ET BERRE FOOT JEUNES,
FC VIVAROIS.

88 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.

Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site drome-ardecche.fff.fr, rubrique document, puis dérouler jusqu'à document administratif, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

Mode de paiement : par prélèvement

Le prélèvement aura lieu le 6 décembre 2018, nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires **merci de nous prévenir par mail** pour le 26 novembre 2018.

RAPPEL :

Nous rappelons que tout club dont la situation financière envers le District ne sera pas régularisée sera suspendu à titre provisoire des compétitions organisées par le District jusqu'au règlement des sommes dues. **Cette exclusion sera décidée par le Comité Directeur ou par le bureau en cas de nécessité.**